

SOMMAIRE, suite

- Ces «Lignes directrices pour les rapports d'activités» devraient avoir un fort impact sur la façon dont les chargés de projet à Ottawa et dans les missions font rapport sur les activités de promotion du commerce international. On prévoit les changements suivants :
 - ▶ meilleurs rapports et meilleure distribution de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés.
 - ▶ collecte permanente de mesures de rendement «réel».
 - ▶ meilleure information sur l'évaluation des activités.
- Le nouveau modèle de rapport remplacera la formule télex précédemment utilisée. Le nouveau modèle comprend trois grandes parties :
- - ☞ **L'évaluation de l'activité (*Partie I*)** demande à l'agent de commenter l'efficacité de l'activité proprement dite, ainsi que celle des participants canadiens et du Ministère.
 - Les questionnaires envoyés aux participants aident l'agent à évaluer l'activité.
 - L'information qu'ils fournissent permettra d'améliorer le choix des activités et le recrutement en facilitant la présentation de rapports plus homogènes et «réels» sur la performance des sociétés participantes.